

**COMMUNE DE VALDOIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
LUNDI 29 JUIN 2026 à 19 H 00

Nombre

- > Conseillers en exercice : **29**
- > Conseillers Présents : **25**
- > Conseillers Votants : **29**

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération 36/2026

Convocation effectuée le : 23/06/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VALDOIE était assemblé en session ordinaire, en Mairie de Valdoie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel ZUMKELLER (1), Maire :

Présents (24)

M. Nicolas JARDOT, 1er adjoint
Mme Stéphanie FERON-HANSART, 2ème adjointe
M. Giovanni PALMITESSA, 3ème adjoint
Mme Carole BAUMANN, 4ème adjointe
Mme Béatrice TISSERAND, M. Arthur LEVREY,
M. Frédéric VARETTE, Mme Evelyne MICHELI
M. Loic ALTER, Mme Marie-Claude MARTIN
Mme Aurore REHABI-LHOMME, M. Philippe THIEBAUT
Mme Laetitia BILQUEZ, Mme Marine CHANDELLO,
M. Norbert TISSIER, Mme Fettouma EL OMARI-ICARD, M. Gilbert STRICKLER

Mme Marie-France CEFIS, M. Jean-Marc FUNCK, Mme Carole ALQUIER-MARAVAL, M. Philippe BOSSARD

M. Lionel MALALA, Mme Christine PIEMONTESE
M. Manuel GONZALEZ

Excusé ayant donné procuration (4) :

M. Ahmed EL KINANI, à Mme Stéphanie FERON
Mme Estelle ZIEGLER, à Mme Carole BAUMANN
M. Arthur MERCHET, à M. Michel ZUMKELLER
Mme Delphine FONTAINE, à Mme Marie-France CEFIS

Convié

M. Guillaume COUTHERUT, Directeur Général des Services

[illegible]

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : **Madame Marie-Claude MARTIN**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

○○

Il est proposé au conseil municipal de valider l'attribution des subventions aux associations, tel que présenté.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026			
ASSOCIATION	Proposition 2026 Fonctionnement	Proposition 2026 Projet	TOTAL
AVO	50 000 €	0,00 €	50 000 €
Les Médaillés du Travail	350 €	0,00 €	350,00 €
Amicale des Boules d'Arsot	1 500 €	3 000,00 €	4 500,00 €
AVOM 90	1 500 €	0,00 €	1 500,00 €
Valdoie Pétanque 90	500 €	500,00 €	1 000,00 €
Sporting Club Municipal de Valdoie	10 000 €	1 500,00 €	11 500,00 €
ESTB Handball	3 000 €	0,00 €	3 000,00 €
Equilibre	5 000 €	0,00 €	5 000,00 €
Cyclo d'Oye Loisirs	500 €	1 000,00 €	1 500,00 €
Badminton	400 €	0,00 €	400,00 €
Les Lionceaux du Monceau	500 €	0,00 €	500,00 €
Orchestre d'Harmonie de Valdoie	16 650 €	1 000,00 €	17 650,00 €
Confédération Syndicale des Familles	1 000 €	0,00 €	1 000,00 €
Association Jeanne d'Arc	2 500 €	0,00 €	2 500,00 €
Association la Maison de Jeanne	1 000 €	0,00 €	1 000,00 €
Association ACPT/CATM Anciens Combattants	200 €	0,00 €	200,00 €
Association Communale de Chasse Agréée de Valdoie (ACCA)	400 €	0,00 €	400,00 €
Association des accidentés de la Vie / FNATH	300 €	0,00 €	300,00 €
Les Chats'Doyens	1 000 €	0,00 €	1 000,00 €
Recuplast	300 €	0,00 €	300,00 €
Avenir cycliste du Terr. de Belfort	0	800,00 €	800,00 €

Resi Sens	0	1 000,00 €	1 000,00 €
Coopérative École Frahier	0	500,00 €	500,00 €
TOTAL	96 600,00 €	9 300,00 €	105 900,00 €

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité (26 POUR et 3 abstentions : Lionel MALALA, Christine PIEMONTESE, Manuel GONZALEZ) :

- De valider les montants tel que présenté

Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2026.

Fait et délibéré à Valdoie
 Les jours, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme



Le Maire

Michel ZUMKELLER

